

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2012

Assemblée Générale du 29 avril 2013

Union : Il peut être établi, entre sociétés d'assurance mutuelles pratiquant des assurances de même nature, des unions ayant exclusivement pour objet de réassurer intégralement les contrats souscrits par ces sociétés d'assurance mutuelles et de donner à celles-ci leur caution solidaire.

Ces unions ne peuvent être constituées qu'entre sociétés d'assurance mutuelles s'engageant à céder à l'union, par un traité de réassurance, l'intégralité de leurs risques.

L'union a une personnalité distincte de celle des sociétés adhérentes.

Les unions de sociétés d'assurance mutuelles sont régies pour leur fonctionnement par les règles applicables aux sociétés d'assurance mutuelles, sous réserve des adaptations prévues par décret en Conseil d'Etat.

Les opérations pour lesquelles les unions se portent caution solidaire sont considérées comme des opérations d'assurance directe. (Art. L. 322-26-3 du Code des Assurances).

L'union de réassurance du GAMEST a été fondée le 1^{er} janvier 1997. Les sociétés mutuelles adhérentes sont la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances", la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA, la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR, la MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE et la MUTUELLE DE BOURGOGNE.



Siège social : 6 bd de l'Europe – BP 3169 – 68063 MULHOUSE Cedex – Tél. 03 89 35 49 49 Fax 03 89 35 49 50
www.gamest.fr

ORGANES DE GESTION ET DE CONTROLE

DIRECTOIRE

JEAN-PIERRE	TSCHIEMBER	PRESIDENT
MARIE-SERGE	CHABIDON	
MICHEL	VIEL	
MARIE-FRANCE	VUSCHNER	
VINCENT	ZWENGER	

CONSEIL DE SURVEILLANCE

BENOIT	STURNY	PRESIDENT
JEAN-JACQUES	BENON	1 ^{ER} VICE-PRESIDENT
DOMINIQUE	GRUNENWALD	2 ^E VICE-PRESIDENT
PIERRE	PERDRIX	
PAUL	TAILLANDIER	
CLAUDE	WITZ	

COMITE D'AUDIT

CLAUDE	WITZ	MEMBRE INDEPENDANT
ANTOINE	LEIMGRUBER	
PIERRE	PERDRIX	

COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMMISSAIRES TITULAIRES

CABINET	MAZARS S.A.
CABINET	BRICOLA-AUDIT

COMMISSAIRES SUPPLEANTS

NICOLAS	ROBERT
CABINET	GROSS-HUGEL



LES CHIFFRES CLES (€)

■	Chiffre d'affaires	46 608 221	(+ 33 %)
■	Résultat net	36 701	(- 93%)
■	Fonds Propres	7 566 242	(+ 29 %)
■	Provisions	41 200 877	(+ 49 %)
■	Placements financiers et immobiliers (en valeur de réalisation)	18 418 389	(+ 4 %)
■	Marge de solvabilité (ratio de couverture)	157 %	



Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport du **16^e exercice d'activité** du GAMEST relatif aux opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

APERCU DE L'ANNEE 2012

Dans une année 2012 sévèrement marquée par un ralentissement mondial, la récession a pris place en zone euro. Tout en montrant des signes d'atténuation en fin d'année, l'activité économique ne se décontracte que trop timidement sous l'effet des politiques d'austérité. Avec une stagnation de la croissance, l'économie française est restée morose.

Le **secteur de l'assurance** a subi une pression fiscale importante, s'ajoutant aux mesures générales supportées par l'ensemble des entreprises françaises.

En dépit d'une conjoncture économique toujours défavorable, la croissance des assurances de biens et de responsabilité est demeurée significative en 2012 avec un chiffre d'affaires en augmentation de 4 %.

Cette évolution s'est toutefois caractérisée par une dégradation des résultats techniques due à l'alourdissement d'une charge de sinistres liée à la vague de froid qui a sévi en début d'année, à la hausse du coût des incendies ainsi qu'à celui du coût moyen des dommages corporels, alors que la fréquence des accidents d'automobile est en diminution.

Les activités du GAMEST se particularisent par l'élargissement du périmètre de son Groupe mais aussi par une sévère dégradation du produit de ses opérations d'assurance.

L'intégration en 2012 des Sociétés d'assurance mutuelle de JURASSURANCE et de la MUTUELLE DE BOURGOGNE se traduit par une croissance de **33,17 %** des cotisations de l'Union agissant au service de 85 000 sociétaires.

La **sinistralité** enregistrée durant l'exercice altère cependant la qualité du résultat dégagé avec un S/P de **85,84 %** (58,44 % en 2011) aggravant de fait la tendance observée au niveau du marché français de l'assurance.

Le risque professionnel et le risque immobilier sont particulièrement affectés à la fois par l'intensité et la fréquence des incendies, conjuguées avec la conséquence des événements climatiques du 1^{er} semestre (gel et grêle).

La **gestion financière** des actifs du GAMEST s'est réalisée sur 18 millions d'euros de placement en progression de 4 %. Ce volume a été atteint par l'apport d'activité des nouvelles structures adhérentes.

Les tensions financières restent présentes. Aussi, nous poursuivons notre politique d'investissement dont les principes clés demeurent la prudence, la qualité de crédit, tout en progressant vers une diversification des placements gardant en ligne de mire l'exigence des futures normes de solvabilité.

L'année 2012 s'est révélée à l'opposé de l'exercice 2011. La dynamique est restée de mise mais celle-ci n'a pas pu rééditer la performance du résultat qui plonge le Groupe dans le déséquilibre technique de ses opérations. Le ratio combiné de 101 % impacte les comptes de l'Union et par ricochet ceux des mutuelles réassurées.

La solidarité manifeste du Groupe et la solvabilité préservée de l'Union contribuent à surmonter les difficultés rencontrées cette année. Toutes les voies d'amélioration et de progrès nécessaires sont au cœur des orientations prises au GAMEST pour de meilleures perspectives.

Benoît STURNY

Président du Conseil de Surveillance

Jean-Pierre TSCHIEMBER

Président du Directoire



STRUCTURE DE L'UNION

Le Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est, Union de Réassurance au sens de l'article L 322-26-3 du Code des Assurances, réunit les Sociétés d'Assurance Mutuelle la Mutuelle de l'Est "La Bresse Assurances", la Mutuelle d'Assurances de la Ville de Colmar, la Mutuelle Alsace Lorraine Jura, la Mutuelle d'Assurance Solidaire et la Mutuelle de Bourgogne.

Ces Sociétés d'assurance mutuelle, à vocation locale ou régionale, exercent leurs activités en s'appuyant sur leur propre organisation sociale et commerciale, protégées par la réassurance intégrale et la caution solidaire du GAMEST, union de réassurance.

Le résultat de leurs activités respectives s'établit comme suit :

	MALJ*	MDE	MAVIC	MAS	MUTUELLE BOURGOGNE	GAMEST
Primes acquises	25 921 074	17 262 673	1 999 011	59 157	2 985 842	46 608 221
Résultat	- 1 886 506	- 2 343 175	399 785	- 72 297	- 73 787	36 701
Capitaux Propres	2 448 908	377 602	4 802 336	179 113	833 379	7 566 242

*Les chiffres de la MALJ sont la résultante des activités fusionnées de la Mutuelle Alsace Lorraine et de Jurassurance.

FONDS D'ETABLISSEMENT

Conformément aux règles du Code des Assurances qui régissent les Sociétés d'Assurance Mutuelle, le GAMEST dispose de ses capitaux propres intégrant un Fonds d'Etablissement renforcé en 2012 de 1 660 K€ du fait de l'entrée de la MUTUELLE DE BOURGOGNE et de JURASSURANCE suite à sa fusion avec la MAL dans l'Union. Celui-ci s'élève ainsi à **5 060 K€** en respect du niveau minimum de fonds de garantie indexé qui est de 2 600 K€.

GOVERNANCE

L'Union du GAMEST est organisée en Directoire avec un Conseil de Surveillance, organes composés respectivement de membres de Direction et de membres du Conseil d'Administration des mutuelles adhérentes du Groupe, en respect des dispositions statutaires de l'Union.

Les différents domaines de responsabilité sont assurés par le **Directoire** dont les missions et les fonctions s'accomplissent avec l'appui des ressources et des compétences d'une structure opérationnelle où s'exercent aussi les fonctions clés de la gouvernance.

Le **Conseil de Surveillance** s'est doté d'un **comité d'audit** assurant le suivi des processus de gestion, d'information financière et de contrôle interne. Ce comité remplit en outre la fonction clé d'audit interne du Groupe.



ORIENTATION & STRATEGIE

L'Union de réassurance du GAMEST a concrétisé une nouvelle étape de l'élargissement de son périmètre en 2012 et ainsi se concentre sur la qualité de gestion et de développement des nouvelles activités de même que sur la cohésion du Groupe.

A l'épreuve des résultats de 2012 affichant une dégradation technique des opérations en assurance des dommages aux biens, les stratégies de développement et les politiques de souscription prennent toute leur importance dans l'objectif d'une croissance harmonieuse à la recherche des équilibres techniques et financiers attendus.

La poursuite d'une extension de la mutualisation des services est inscrite dans les actions à court et à moyen terme pour concourir à la maîtrise des charges de fonctionnement des mutuelles réassurées.



RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

I. - L'ACTIVITE TECHNIQUE

L'assurance française démontre sa solidité en dépit d'une conjoncture économique toujours défavorable.

Les activités du marché en assurance de biens et de responsabilité progressent de 4 % sous l'effet des ajustements tarifaires nécessaires mais le secteur d'assurance de personnes régresse de 6 % du fait notamment de la décollecte en assurance vie (- 6 %).

Malgré l'absence de catastrophe naturelle de grande ampleur, la charge des sinistres s'est alourdie, en hausse de 4 % avec une exposition particulièrement sensible de l'assurance habitation à la vague de froid sans précédent depuis 25 ans, aggravant la fréquence et l'intensité des dégâts d'eaux par le gel et des incendies par les installations de chauffage.

Le **GAMEST** a connu une année exceptionnelle de développement de ses activités. L'Union s'est en effet élargie par l'adhésion et le chiffre d'affaires de deux nouvelles structures mutuelles. S'ajoutant aux objectifs de croissance du Groupe, cette nouvelle composition a généré un volume de cotisations qui s'élève à **46 608 K€** au 31.12 2012, en augmentation de **33,17 %**. Il est complété d'un produit technique de **2 774 K€** pour la gestion de 129 123 contrats d'assurance protégeant plus de **84 984** sociétaires.

La ventilation par domaine d'activité s'établit comme suit :

COTISATIONS en K€	COTISATIONS ACQUISES		Variation
	2011	2012	
Dommages aux biens des particuliers	13 785	16 885	+ 22.48%
Automobile	6 118	6 665	+ 8.93%
Dommages aux biens des professionnels	6 460	8 344	+ 29.16%
Responsabilité Civile générale (spécifique)	405	349	- 13.90%
Catastrophes naturelles	1 870	2 521	+ 34.85%
Assurance de personnes	2 485	2 564	+ 3.17%
Protection juridique	1 388	1 579	+ 13.80%
Pertes pécuniaires diverses	2 488	7 701	+ 209.56 %
TOTAL	34 999	46 608	+ 33.17 %

Ce nouveau profil d'activités fait la part belle aux assurances des dommages aux biens des particuliers mais aussi du risque professionnel alors que nous nous séparons stratégiquement du risque d'entreprise. Le risque immobilier demeure encore fortement présent. Une mutuelle du Groupe se distingue par le résultat d'un développement de la branche des pertes pécuniaires concentrée sur les risques de loyers impayés au titre d'une convention passée avec l'APAGL dans le cadre du décret du 23/12/2009.

En 2012, le montant global des prestations et des dotations constituées au titre de l'exercice s'est lourdement dégradé. Il s'établit à **40 083 K€**, soit **85,84 %** des cotisations acquises. La conjonction de divers facteurs, le gel, la grêle, les incendies d'intensité et une forte fréquence des accidents plus ordinaires expliquent la très forte sinistralité affectant la qualité habituelle des résultats obtenus les années précédentes.



Les charges d'exploitation

Elles représentent le coût des missions et de l'organisation dont est investie la structure du GAMEST au service et pour le compte des mutuelles de l'Union. Charges et investissements répondent aux conditions nécessaires d'une gestion optimisée de la réassurance et de la solvabilité du Groupe. Parmi ceux-ci figure la mise en œuvre d'une gouvernance opérationnelle ayant le pouvoir d'agir en représentation de l'ensemble pour se conformer à l'évolution réglementaire européenne, solution efficace et rassurante pour les activités de l'Union ; la charge annuelle de cette spécificité correspond à **18,76 %** des charges.

Enfin, elles intègrent les dépenses liées à la gestion de la réassurance, de l'encadrement des Sociétés de l'Union et de la mutualisation des services qui leur sont destinés.

En 2012, le coût de fonctionnement de l'Union s'est élevé à **1 295 K€** et représente **2,78 %** de l'encaissement.

Dettes fournisseurs, à la clôture par échéance

RUBRIQUE	30 jours		60 jours		90 jours		120 jours	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Fournisseurs	10 698	63 628		-	-	-	721 791	21 399
TOTAL	10 698	63 628		-	-	-	721 791	21 399

II. - L'ACTIVITE FINANCIERE

Si l'économie est en berne, l'année s'est terminée sur une tonalité bien plus positive sur le plan financier. Le CAC 40 a progressé de 15 % sur un an, là où il a reculé de 17 % l'année précédente.

Forte d'un encours de placement en progrès de 4 % à **18 418 K€**, la politique du GAMEST vise à optimiser la poche sécuritaire afin de limiter au maximum les encours placés en monétaire. Ont été favorisés les supports à court et moyen terme avec la mise en place de reprises régulières dans un objectif de performance, tout en maintenant la liquidité.

C'est dans ces conditions que nous avons réalisé un produit financier net comptable de **549 K€** dans le rapport de **3 %**, rendement supérieur à l'objectif recherché.

Le GAMEST a parallèlement réalisé un investissement immobilier d'une valeur de 885 K€, une opportunité saisie pour le besoin d'exploitation de ses activités.

Au 31.12.2012, l'allocation de nos actifs est diversifiée comme suit : **74 %** en valeurs sécurisées, **17 %** en titres dynamiques et **9 %** en immobilier. En termes de contrepartie, **81 %** du périmètre est investi en supports bénéficiant d'une notation supérieure ou égale à BBB -.



III. - RESULTAT DE L'EXERCICE

La croissance de l'encaissement au sein du GAMEST repose principalement sur :

- l'apport d'activité des structures nouvellement adhérentes de l'Union (Mutuelle de Bourgogne avec un encaissement annuel de 2 986 K€ et Jurassurance par sa fusion avec la Mutuelle Alsace Lorraine avec un encaissement complémentaire de 3 918 K€).
- l'adaptation des stratégies commerciales des mutuelles dans la promotion de leurs offres eu égard à l'accroissement des risques et des coûts en assurance des dommages aux biens.

Ce nouvel exercice comporte cependant le poids d'une sinistralité exceptionnelle caractérisée par une réunion de facteurs liés à la nature des sinistres (gel – incendie) et à la forte exposition de risques immobiliers.

Au terme d'une année compliquée, le résultat technique comptable se dégrade nettement (ratio net combiné 101 %). Il permet simultanément de servir une redistribution de **8 millions d'euros** en faveur des mutuelles adhérentes, résultat en recul de 23 % par rapport à la performance de l'exercice précédent et après constitution des réserves d'engagement réglementaire de l'Union.

Le montant de cette redistribution a fait l'objet d'une dérogation autorisée par le Conseil de Surveillance accordant à chaque mutuelle un pourcentage égal appliqué à leurs encaissements respectifs afin de soutenir les structures les plus affectées par la sinistralité particulière de 2012.

Ainsi, après redistribution de l'excédent en faveur des cédantes, le résultat net conservé au GAMEST ne s'établit qu'à **36 701 €**.

En conséquence de la dégradation du résultat principalement affecté par les opérations d'assurance des dommages aux biens, le Conseil de Surveillance est saisi de la proposition du Directoire de renforcer en 2013 la protection de l'Union par la souscription d'une couverture de réassurance complémentaire protégeant la rétention du GAMEST.

Les mutuelles de l'Union bénéficient en outre de la caution solidaire du GAMEST sur leurs opérations d'assurance dans l'architecture solidaire caractérisant le Groupe. A ce titre, le Conseil de Surveillance se prononcera sur les plans de redressement exigés par le Directoire aux sociétés d'assurance mutuelle dont le résultat technique de l'exercice est déséquilibré et qui se sont engagés à la mise en œuvre des actions correctives en 2013.

Cet avantage s'appuie sur la qualité des fonds propres et de leur évolution au GAMEST. Ceux-ci se sont confortés en 2012 des apports venant du transfert de capitaux des mutuelles nouvellement adhérentes et ce, en représentation de la marge de sécurité pour les engagements qui sont dorénavant portés par l'Union.

En conclusion de l'exercice 2012, les capitaux propres du GAMEST se confortent de **29 % à 7 566 242 €**. La marge de solvabilité régresse de 15 % et représente **157 %** des exigences.



Evolution du résultat des 5 dernières années (en €)

	2008	2009	2010	2011	2012
Capitaux Propres	4 213 614	4 636 104	5 059 096	5 882 304	7 566 242
dont Fonds d'Etablissement	3 100 000	3 100 000	3 100 000	3 400 000	5 060 000
Opérations et résultats de l'exercice					
Résultat technique	775 899	459 948	571 345	728 057	- 73 511
Résultat net	429 514	422 490	428 997	523 208	36 701
Résultat avant impôts	656 338	622 756	668 425	778 270	60 670
Impôts sur les bénéfices	226 824	200 266	239 428	255 062	23 969
Participation au résultat des Mutuelles membres de l'Union	7 500 000	9 450 000	9 850 000	10 450 000	8 000 000
Participation à la provision pour égalisation			- 200 000	+ 200 000	
% participation / cotisations acquises	24 %	29 %	29 %	30%	17 %

IV. - PERSPECTIVES

Des incertitudes perdurent, dues au processus de désendettement public et privé qui pèsent sur un rythme normal de l'activité économique.

Dans ce contexte de ralentissement, une baisse de rentabilité est à craindre par la réduction des marges qui affecte le marché de l'assurance non vie.

L'ajustement de nos priorités doit ainsi porter sur la sélection des secteurs de produits et de distribution à potentiel qui permettra de soutenir les entreprises de l'Union dans l'offre et la qualité de leur service.

Les gains de productivité obtenus par la mutualisation de moyens au sein du Groupe doivent participer au retour à de meilleurs équilibres techniques et sont essentiels pour gagner en productivité.

V. - RISQUES

Les activités et l'organisation du groupe évoluent dans un cadre de risques endogènes ou exogènes, d'origine structurelle ou conjoncturelle. Parmi ceux-ci sont à citer :

- les tensions financières et la crise de confiance qui en découle
- le relèvement de la fiscalité
- la perte de pouvoir d'achat qui entraîne une réduction ou une insuffisance de couverture ou encore une tendance à la fraude
- le devenir de la réglementation européenne de solvabilité et l'exigence en capacité de gestion de risque
- l'encadrement intensifié du droit de la consommation et la complexité de son application.

VI. - EVENEMENTS POST-CLOTURE

Il convient de noter qu'aucun événement susceptible de modifier les comptes arrêtés par le Directoire n'est survenu postérieurement à la clôture de l'exercice.



VII. - CONCLUSION

L'Union a enregistré une croissance élevée en 2012 sans pour autant se satisfaire du niveau de ses résultats. En vue d'améliorer la rentabilité des opérations dans un contexte de crise, les entreprises du Groupe sont mobilisées pour maîtriser davantage l'exposition de leurs activités et la tendance de leur développement.

Dans le même temps, les évolutions réglementaires, les turbulences financières et l'aggravation des risques modifient le paysage de l'assurance.

En 2013, le GAMEST mènera une revue stratégique pour définir en temps utile les orientations pertinentes pour sa gouvernance et pour la valorisation de l'ensemble du Groupe.

Fait à Colmar, le 12 avril 2013
LE DIRECTOIRE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012 (en €)

ACTIF	EXERCICE 2012			2011
	Montant brut	Amortissement et provisions pour dépréciation	Montant Net	Montant Net
ACTIFS INCORPORELS	223 103	172 444	50 659	41 724
PLACEMENTS				
Immeuble d'exploitation	884 597		884 597	
Actions et titres cotés	3 299 880	307 303	2 992 577	2 640 010
Actions et autres parts d'autres O.P.C.V.M				724 099
Comptes à terme	5 305 000		5 305 000	5 800 000
Placements dans des entreprises liées	498 000		498 000	499 000
Obligations et autres Revenus fixes	8 391 701		8 391 701	8 228 128
	18 379 178	307 303	18 071 875	17 891 236
PARTS DES REASSUREURS DANS PROV. TECHN.				
Provisions pour primes non acquises	2 472 414		2 472 414	2 050 762
Provisions pour sinistres	14 297 756		14 297 756	11 111 335
Provisions pour Risques en cours	480 962		480 962	117 896
	17 251 132		17 251 132	13 279 993
CREANCES				
Créances nées d'opérations d'assurances acceptées	84 589		84 589	103 435
CC des Cessionnaires débiteurs	134 135		134 135	474 180
CC Cédants débiteurs	10 555 223		10 555 223	1 332 374
Autres créances : Etat, Org. Séc. Soc. et Collectivités	243 041		243 041	
Débiteurs Divers	265 303		265 303	176 098
	11 282 291		11 282 291	2 086 087
AUTRES ACTIFS				
Autres immobilisations financières	2 405		2 405	2 405
Actifs corporels d'exploitation	84 587	40 388	44 199	53 186
Banque	4 233 604		4 233 604	1 920 414
	4 320 596	40 388	4 280 208	1 976 005
COMPTES DE REGULARISATION				
Coupons courus non échus	212 859		212 859	149 349
Autres comptes	15 953		15 953	39 117
Provision Frais Gestion sin. Ch. Cédantes	1 131 794		1 131 794	813 551
Différence s/prix de rembours. à percevoir	25 715		25 715	20 625
	1 386 321		1 386 321	1 022 642
TOTAL GENERAL	52 842 621	520 135	52 322 486	36 297 687

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012 (en €)

P A S S I F	EXERCICE 2012	EXERCICE 2011
CAPITAUX PROPRES		
Fond d'Etablissement Constitué	5 060 000	3 400 000
Réserve de capitalisation	194 342	194 342
Réserve pour éventualités diverses	2 275 199	1 764 754
Résultat de l'exercice	36 701	523 208
	7 566 242	5 882 304
PROVISIONS TECHNIQUES		
Provisions pour primes non acquises	8 395 868	6 128 511
Provisions pour sinistres	29 916 324	19 964 627
Provisions pour frais Gestion Sinistre	1 131 793	813 550
Provisions pour Risques en cours	1 356 892	380 943
Provisions pour égalisation	400 000	400 000
	41 200 877	27 687 631
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	28 664	23 084
AUTRES DETTES		
CC Cessionnaires créditeurs	2 610 289	1 247 449
C.C. cédantes	21 399	721 791
Autres dettes : Personnel	40 632	38 711
Etats, Organismes Séc. Soc. et Collectivités	145 519	137 742
Créanciers divers	290 523	197 349
	3 108 362	2 343 043
COMPTES DE REGULARISATION		
Amortissements différences s/ prix de remboursement	90 455	85 282
Commissions reçues d'avance des Réassureurs	327 886	276 344
	418 341	361 626
TOTAL GENERAL	52 322 486	36 297 687
ENGAGEMENT HORS BILAN		
VALEURS RECUES EN NANTISSEMENT DES REASSUREURS	17 327 095	16 979 312

COMPTE DE RESULTAT (en €)
au 31 DECEMBRE 2012

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2012	Opérations nettes 2011
Primes acquises					
Primes émises	+	49 870 373	21 294 191	28 576 181	19 744 215
Variation des primes acquises non émises	-	30 901		30 901	- 1 233
Prime à annuler	+	- 49 747		- 49 747	10 892
Variation des primes non acquises	+	- 2 267 357	- 421 652	- 1 845 705	- 824 326
Variation provisions pour Risques en cours	+	- 975 949	- 363 066	- 612 883	215 448
	+	46 608 221	20 509 473	26 098 748	19 147 462
Produit des placements alloués	+	419 927		419 927	159 531
Autres produits techniques	+	2 774 281		2 774 281	2 244 212
Charges des sinistres					
Prestations et frais payés	-	31 488 797	14 959 517	16 529 280	11 673 002
Variation des Provisions SAP	-	9 951 697	3 186 421	6 765 276	- 211 123
	-	41 440 494	18 145 938	23 294 556	11 461 879
Participation aux résultats					
Participation aux bénéfices du Résultat	-	8 000 000		8 000 000	10 450 000
Frais d'acquisition et d'administration					
Frais d'acquisition	-	84 866		84 866	113 426
Frais d'administration	-	58 421		58 421	49 293
Commissions reçues des réassureurs	+		2 944 556	2 944 556	2 179 239
	-	143 287	2 944 556	2 801 269	2 016 520
Autres charges techniques	-	873 180		873 180	727 789
Variation de la provision pour égalisation	-				200 000
Résultat technique de l'assurance non-Vie	+	- 654 532	- 581 021	- 73 511	728 057

COMPTE DE RESULTAT (en €)
au 31 DECEMBRE 2012

COMPTE NON TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations 2012	Opérations 2011
Résultat technique de l'assurance Non-Vie	+	- 73 511	728 057
Produits non techniques	+		
Produits de placements			
Revenu des placements	+	518 761	456 996
Reprise Provisions pour dépréciation durable	+	180 137	224 071
Profits provenant de la réalisation des placements	+	23 576	72 451
	+	722 474	753 518
Charges des placements			
Dotation pour dépréciation durable	-	23 910	153 121
Dotation réserve de capitalisation	-		
Perte / Réalisations	-	50 116	302 127
Frais de Gestion	-	68 813	69 064
Dotations amort. des diff./prix remboursement	-	30 998	20 167
	-	173 837	544 480
Produits des placements transférés	-	419 927	159 531
Produit exceptionnel	+	5 471	706
Charge exceptionnelle	-	-	-
Impôts sur bénéfice	-	23 969	255 062
Résultat de l'exercice	+	36 701	523 208

COMPTE TECHNIQUE DETAILLE 2012

	Dommages corporels contrats individuels	Automobile	Dommages aux biens		Catastrophes Naturelles	Responsabilité Civile Générale	P.J. Assistance P.P. Diverses	TOTAL GENERAL
			Particuliers	Profess. Et Agricoles				
Primes et Accessoires émis	2 579	6 670	18 448	8 547	2 611	353	10 662	49 870
Primes à émettre nettes d'annulation Clôture	- 1	- 3	- 7	- 3	- 1	- 0	- 4	- 19
- Primes à émettre nettes Ouverture								
Sous-total (primes nettes)	2 578	6 667	18 441	8 544	2 610	353	10 658	49 851
Prov. Primes non acquises Clôture avec PREC	104	142	4 940	1 146	522	57	2 841	9 753
Prov. Primes non acquises ouverture	92	140	3 381	946	433	53	1 464	6 509
Primes acquises	2 566	6 665	16 883	8 344	2 521	349	9 280	46 608
Autres produits techniques	32	718	1 351	439	183	20	31	2 774
Sinistres payés	1 169	6 618	12 963	9 560	216	32	4 989	35 547
Recours encaissés	4	1 014	1 689	309	0	-	1 321	4 338
Frais de gestion des sinistres clôture	39	243	597	166	11	2	74	1 132
Frais de gestion des sinistres à l'ouverture	29	198	338	119	10	4	116	814
Provisions pour sinistres Clôture	1 102	4 959	16 481	6 887	180	33	9 078	38 721
Provisions pour sinistres Ouverture	1 050	4 491	9 288	7 131	192	213	1 808	24 174
Prévisions de recours à encaisser Clôture	8	1 052	1 185	1 503	0	-	5 056	8 804
Prévisions de recours à encaisser Ouverture	16	918	1 511	1 355	0	-	410	4 209
Autre provisions techniques Clôture			100	100	200			400
Autres provisions techniques Ouverture			100	100	200			400
Autres charges de sinistres	139	-	-	-	-	-	139	279
Charges de sinistres	1 374	5 983	19 052	8 906	204	- 150	6 390	41 758
Participations aux bénéfices 8 000 K€	1 001	1 579	- 167	509	1 929	218	2 931	8 000
Frais administratifs, d'acquisition et autres charges techniques	162	125	316	156	47	7	203	1 016
Produits des placements alloués	59	77	7	30	89	10	148	420
Primes cédées aux réassureurs	565	4 153	9 019	5 812	1 413	239	92	21 294
Part réass. Dans prestations payées	124	3 502	4 822	6 358	137	20	3	14 960
Part réass. Dans prov. Techniques Clôture	582	2 852	8 999	3 820	900	75	22	17 251
Part réass. Dans prov. Techniques Ouverture	565	2 715	5 022	4 418	331	209	19	13 280
Commissions reçues des réassureurs	256	664	1 187	786	-	38	14	2 945
SOLDE DE REASSURANCE	169	- 150	- 968	- 734	707	316	78	- 581
RESULTAT TECHNIQUE	- 49	- 77	8	- 25	- 95	- 11	- 143	- 392
Résultat net avant répartition résultat aux cédantes	952	1 502	- 159	484	1 834	207	2 788	7 608

Pour mémoire: la variation des frais de gestion 318 k€ restent une charge des cédantes d'où différence avec le compte de résultat.

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

219 IMMEUBLE D'EXPLOITATION

NBRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2012
			VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS	VALEUR NETTE	
		IMMEUBLE RUE GAMBETTA COLMAR	884 597		884 597	884 597
TOTAL ACTIONS ET TITRES COTES			884 597	-	884 597	884 597

230 ACTIONS ET TITRES ASSIMILES

NBRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2012
			VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
450	DE0008404005	ALLIANZ	65 538	18 477	47 061	47 061
1 032	FR0010135103	CARMIGNAC PATRIMOINE	547 453	-	547 453	568 183
178 873	FR0000165912	CREDIT LYONNAIS TMO DEC86 TSDI	180 036	100 326	79 710	79 710
1 945	LU0284394151	DNCA INVEST EUROSE 1 CAP.4DEC	249 708	-	249 708	256 497
2 286	FR0011176346	DNCA RENDEMENT 2017 C FCP	249 791	-	249 791	263 164
1 217	FR000719180001	ELYSEES PIERRE	676 920	-	676 920	743 587
431	FR0000130452	EIFFAGE	33 721	19 253	14 469	14 469
38	FR0010277285	EXANE PEIADE	500 000	-	500 000	503 765
55	FR0000421398	HSBC ACTIONS France	41 804	11 838	29 966	29 966
655	FR0000437113	HSBC DEV DUR A 3DEC	24 831	5 823	19 008	19 008
4 162	GB0005405286	HSBC HOLDINGS	58 268	25 513	32 755	32 755
182	FR0000990665	HSBC MIDDLE CAP EM.	8 519	1 249	7 271	7 271
43	FR0010043216	HSBC VALEUR HT DIV AC FCP3DEC	7 999	2 446	5 552	5 552
1 730	DE0005933931	ISHARES DAX DE	131 917	12 495	119 422	119 422
1 360	FR0010106336	RIVOLI EQUITY FUND	219 481	31 904	187 577	187 577
200	XS0205965470	ROYAL BK SCOTL 5,50%04 PERP	194 400	41 400	153 000	153 000
749	FR0000125007	SAINTE GOBAIN	49 784	25 651	24 133	24 133
443	FR0000993339	ZELIS ACTIONS AMERIQUE FCP2DEC	59 710	5 535	54 174	54 174
TOTAL ACTIONS ET TITRES COTES			3 299 880	301 910	2 997 970	3 109 294

233200 FONDS EN DEPOT

NBRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2012
			VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
		CAT TAUX PROGRESSIF 3 ANS	1 000 000		1 000 000	1 000 000
		LIVRET ASSOCIATION INSTITUTIONNEL	2 705 000		2 705 000	2 705 000
		CAT 5 ans 3,25%	1 600 000		1 600 000	1 600 000
TOTAL FONDS EN DEPOTS			5 305 000	-	5 305 000	5 305 000

250500 PARTICIPATION DANS ENTREPRISE

NBRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2012
			VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE	
4 980,000		PARTS GIGAM	498 000		498 000	498 000
TOTAL ACTIONS ET TITRES COTES			498 000	-	498 000	498 000

SOUS TOTAL R332-20			9 987 477	301 910	9 685 567	9 796 891
---------------------------	--	--	------------------	----------------	------------------	------------------

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

231000 OBLIGATIONS

NBRE	CODE	DESIGNATION DES VALEURS	VALEUR INSCRITE AU BILAN			VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2012
			VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	
100	FR0010018929	BANQUE FEDERALE 4,30%	95 550	- 3 805	99 355	102 047
800 000	BE0000301102	BELGIQUE 4,25% 03 280913 OLO 41	840 800	37 827	802 973	824 480
10 000	FR0011187079	BFCM 4,05% 12-0217	1 000 000	-	1 000 000	1 072 046
45	FR0000188781	CIC 5,25%	46 269	586	45 683	46 578
375 000	FR0010713875	CREDIT AGRICOLE 4%	370 425	- 3 491	373 916	386 885
500 000	FR0000187767	CREDIT AGRICOLE 5,2%	521 000	18 297	502 703	511 839
585 000	FR0000188526	CREDIT AGRICOLE 5,40% 02/14	602 600	14 112	588 487	614 663
20	xs0579846436	DEXIA	1 000 000	-	1 000 000	999 975
77	FR0010292763	EUROFINS SCIENTIFIC TV6	95 542	- 5 896	101 438	100 011
200	XS0704870392	FAURECIA 9,375% 11-151216	223 800	4 553	219 247	233 500
240	FR0000476061	LAGARDERE 4,75%	240 528	483	240 045	243 989
1 000	FR0010789974	LOIRE 4% 16-10-15	500 000	-	500 000	510 569
4	FR0010754663	LVMH 4,375%	214 360	9 573	204 787	209 942
1 000 000	FR0117266595	NATEXIS BMT 3006140,00	1 000 000	-	1 000 000	1 059 166
500 000	PTOTE30E0017	PORTUGAL 3,35% 05 -15	491 750	- 5 928	497 678	489 000
200	FR0010871541	RENAULT 5,625%	205 800	2 250	203 550	217 174
500	XS0196302425	RWE FINANCE4 5/8% 04 - 14 EMTN	500 000	-	500 000	531 150
5	FR0010526178	SCHNEIDER 5,375%	250 875	625	250 250	272 814
143	FR0000187494	SOCIETE GENERALE 5,35% 01-13	141 570	- 995	142 565	144 657
49	FR0000188492	SOCIETE GENERALE 5,45%	50 833	987	49 846	51 014
TOTAL OBLIGATIONS COTEES			8 391 701	69 177	8 322 524	8 621 499
SOUS TOTAL R332-19			8 391 701	69 177	8 322 524	8 621 499

RECAPITULATIF DES VALEURS MOBILIERES ET TITRES

DESIGNATION DES VALEURS		PRIX D'ACHAT	CORRECTIONS DE VALEUR/ PROV DEPRECIATION	ESTIMATION D'INVENTAIRE NETTE AU BILAN	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/12
219 000	IMMEUBLE D'EXPLOITATION	884 597	-	884 597	884 597
230 000	ACTIONS	3 299 880	301 910	2 997 970	3 109 294
233 200	FONDS EN DEPOT	5 305 000	-	5 305 000	5 305 000
250 500	PARTICIPATION DANS ENTREPRISE LIEE	498 000	-	498 000	498 000
231 000	OBLIGATIONS COTEES	8 391 701	69 177	8 322 524	8 621 499
TOTAL PLACEMENTS		18 379 178	371 087	18 008 091	18 418 390

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2012

I - FAITS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, les faits suivants ont concouru à l'évolution des activités et de l'organisation du GAMEST :

- A compter du 1er janvier 2012, la **Mutuelle de Bourgogne** de DIJON a adhéré au GAMEST qui réassure intégralement et assure la caution solidaire de cette mutuelle.
- Les **statuts du GAMEST** ont été modifiés le 19 janvier 2012 et un nouveau Conseil de Surveillance a été constitué.
- Le 25 mai 2012, le GAMEST a fait l'acquisition d'un bien immobilier sis à COLMAR – 9 rue Gambetta, destiné à l'exploitation de ses activités de gestion et de services pour le Groupe. Les services du GAMEST ont emménagé dans ces lieux fin février 2013.
- La fusion avec transfert du portefeuille de Jurassurance et de la Mutuelle Alsace Lorraine a été confirmée par publication au Journal Officiel du 30 novembre 2012. La nouvelle entité se dénomme **MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA**.
- Le Gie Informatique **GIGAM** a réformé ses statuts et son règlement intérieur tout en recrutant un chef de projet permanent en charge de la gestion du groupe. Une demande d'adhésion au GIE a été formulée par la mutuelle LE RENOM.
- Dans la continuité des travaux de mise en place du dispositif **SOLVA 2**, le GAMEST a poursuivi le développement et la mise en place de l'outil lui permettant de calculer et de suivre son propre capital de solvabilité. L'Union a en outre protégé son système d'informations par l'adoption d'un **PRA** (Plan de Reprise d'Activité) du groupe.

II - INFORMATIONS SUR LES METHODES

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis par le Code des Assurances et lorsque ledit Code ne le prévoit pas, par ceux appliqués par le Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- *permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre*
- *indépendance des exercices*
- *continuité d'exploitation.*

1. – Placements

Les placements sont enregistrés à leur prix d'acquisition. Pour les obligations, la différence entre celui-ci et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement.

En fin d'exercice, la valeur de réalisation correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire.

Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

Pour les obligations, une provision pour dépréciation serait constituée si le débiteur ne serait pas en mesure de respecter ses engagements.

Lorsque l'ensemble des placements autres que les valeurs mobilières à revenus fixes a une valeur de réalisation inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision est constituée pour risque d'exigibilité des engagements techniques. Elle est inscrite au résultat technique et au passif du bilan.

A la clôture de l'exercice 2012, le GAMEST a pu faire une reprise de la provision pour dépréciation des actifs en actions de 180 137 € sur les exercices antérieurs. De ce fait, cette provision ne s'élève plus qu'à 307 302 € au 31.12.2012.

2. – Investissement informatique

L'Union de Réassurance, en 2007, a fait apport à un Groupement d'Intérêt Economique (GIGAM) ses logiciels informatiques développés pour son compte et acquis par ses soins.

Le GAMEST est dorénavant adhérent du GIE GIGAM et bénéficiaire à ce titre de la mise à disposition des versions actualisées desdits logiciels

3. – Frais d'acquisition et d'administration

Les frais d'acquisition enregistrés au 31.12.2012 représentent les charges de souscription des services ADP et PJ ainsi que les charges liées à la participation du GAMEST.

4. – Provision pour primes non-acquises et risques en cours

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Elle est calculée prorata temporis.

Une provision pour risques en cours est susceptible d'être constituée. Elle est destinée à couvrir, pour les primes payables d'avance, la charge des sinistres et frais pour la période qui s'écoule entre la date d'inventaire et l'échéance de la prime, pour la part qui n'est pas couverte par la provision pour primes non acquises.

5. – Provisions pour frais de gestion sinistre

La provision pour frais de gestion des sinistres à payer continue d'être constituée dans les provisions techniques au passif du bilan et à l'actif du compte de régularisation pour un montant de **1 131 794 €**.

Cette provision est calculée par chaque Société d'Assurance Mutuelle adhérente sur la base d'une méthode identique retenue au niveau du Groupe mais appliquée sur les chiffres réels et propres au type de gestion de chaque mutuelle. Le GAMEST n'enregistre aucune charge de gestion des sinistres.

Cette provision est en outre calculée sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. L'assiette d'application de cette provision est limitée à 30 000 euros par sinistre et par recours.

Chaque mutuelle adhérente assume la charge de cette provision dans ses propres comptes.

6. – Provisions pour risques et charges

Le GAMEST a constaté sous forme de provision la totalité de ses engagements de retraite des collaborateurs salariés, elle s'élève au 31.12.2012 à 14 592 €.

Le GAMEST a également constaté au passif une provision pour médailles du travail d'un montant de 14 072 €.

7. – Commissions reçues d'avance des réassureurs

La part de commission versée par le réassureur au titre des primes non acquises au 31.12.2012 est provisionnée au bilan à hauteur de **327 886 €**.

8. – Provisions pour égalisation

Cette provision est destinée à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques Catastrophes Naturelles et Tempête. La provision pour égalisation s'établit au 31.12.2012 à 400 K€.

9. – Variation des PANE (primes acquises non émises) et des primes à annuler

Le volume des provisions pour PANE est identifié au compte de résultat technique, de même que le total des provisions pour primes à annuler.

La provision constituée est calculée par chaque cédante sur la base moyenne des 3 dernières années de son activité.

10. – Charges

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- affectation directe sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination
- pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, la Société utilise des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables. Les principales clés sont les suivantes : masse salariale et effectif.

11. – Réserve de capitalisation

La réserve de capitalisation est une réserve obligatoire créditée du montant des plus-values réalisées sur les cessions des obligations et conservée pour imputation sur d'éventuelles moins-values obligataires.

L'objectif de cette réserve de capitalisation est de lisser les résultats enregistrées sur les titres obligataires.

La promulgation de la loi de finances 2013 impose aux entreprises d'assurance et de réassurance de constituer une dette d'impôt "exit tax" sur la réserve de capitalisation.

L'exit tax complémentaire correspond à 7 % du montant de la réserve de capitalisation au 1^{er} janvier 2010. Elle n'a eu aucun impact sur le résultat fiscal de 2012 puisqu'elle est prélevée sur le compte de report à nouveau.

Elle s'établit au 31.12.2012 à 12 762 €.

12. – Répartition du résultat en faveur des cédantes

Conformément aux modalités de répartition du résultat de l'exercice entre les cédante de l'Union, le calcul s'opère en fonction de l'évolution de leurs encaissements respectifs corrigés de la sinistralité dégagée par leurs activités.

Au titre de l'exercice 2012, par l'exceptionnelle dégradation du résultat technique des opérations, le Conseil de Surveillance a adopté le principe de répartir équitablement le résultat sur le seul indicateur du chiffre d'affaires de chaque cédante.

Cette dérogation s'est accompagnée d'une convention consentie entre les cédantes bénéficiaires et les cédantes qui ont consenti à réduire le volume de la part leur revenant normalement.

III – PERSPECTIVES – AUTRES INFORMATIONS

La réédition régulière d'exercices techniquement déséquilibrés a mis en évidence une instabilité liée à des surexpositions de risques ou encore à une absence de volumes nécessaires pour assurer le jeu de la mutualisation par nature ou par domaine d'activité.

Les résultats de 2012 exigent de réagir pour garantir davantage de fiabilité des activités réassurées par le GAMEST.

Des ajustements et des redressements sont ainsi planifiés dans 3 mutuelles du Groupe. Ces actions visent à corriger les politiques et règles de souscription, les axes de développement et la qualité des canaux de distribution.

Un plan d'économie est à mettre en œuvre pour réduire les charges de gestion. Cette démarche sera également assurée par l'intensification de la mise en commun de nouveaux services.

Parallèlement, le GAMEST a renforcé ses propres protections de réassurance par la souscription d'un complément de couverture agissant en 2013 sur les priorités conservées au titre des programmes non proportionnels dans l'intervalle d'une reconsidération de l'architecture de réassurance du Groupe à échéance 2014.

IV – INFORMATIONS SUR LE BILAN (chiffres en euros)

A) A C T I F

1. – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

RUBRIQUE	AU 31.12.2011	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2012
VALEURS BRUTES				
Logiciels	183 138	36 676		219 814
Autres actifs incorporels		3 289		3 289
TOTAL	183 138	39 965		223 103

2. – PLACEMENTS IMMOBILIERS

RUBRIQUE	AU 31.12.2011	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2012
VALEURS BRUTES				
Constructions		689 647		689 647
terrains		194 950		194 950
TOTAL		884 597		884 597

3. – AUTRES PLACEMENTS

RUBRIQUE	AU 31.12.2011	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2012
VALEURS BRUTES				
Actions cotées	3 103 540	499 499	303 159	3 299 880
Actions et parts autres O.P.C.V.M.	724 099	1 181 152	1 905 251	0
Comptes à terme	5 800 000	5 615 000	6 110 000	5 305 000
Placements dans entreprise liée	499 000	-	1 000	498 000
Obligations cotées	8 228 127	1 223 800	1 060 226	8 391 701
TOTAL	18 354 766	8 519 451	9 379 636	17 494 581

4. – PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF

RUBRIQUE	AU 31.12.2011	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2012
PDD	463 530	23 910	180 137	307 303
TOTAL	463 530	23 910	180 137	307 303

5. – ACTIFS CORPORELS D' EXPLOITATION

RUBRIQUE	AU 31.12.2011	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2012
VALEURS BRUTES				
Matériel informatique	25 557	855		26 412
Mobilier Matériel Colmar	54 695	1 829	-	56 525
Agenc. Aménag. Colmar	1 650	-	-	1 650
TOTAL	81 902	2 684		84 587

6. – AMORTISSEMENTS

RUBRIQUE	AU 31.12.2011	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2012
Logiciels	141 414	31 029		172 444
Matériel informatique	16 203	6 067		22 270
Mobilier Matériel Colmar	12 513	5 605		18 118
TOTAL	170 130	42 701		212 832

7. – PROVISIONS TECHNIQUES DES REASSUREURS

RUBRIQUE	AU 31.12.2011	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2012
Part dans PNA	2 050 762	421 652		2 472 414
Part dans les SAP	11 111 335	3 186 421		14 297 756
Part dans Provision pour Risques en cours	117 896	363 066		480 962
TOTAL	13 279 993	3 971 139		17 251 132

8. – CREANCES

RUBRIQUE	AU 31.12.2011	AU 31.12.2012	JUSQU'A 1 AN	DE 1 à 5 ANS
Créances nées d'opérat. d'assurance	103 435	84 589	84 589	-
C.C. des Cessionnaires	474 180	134 135	134 135	-
C.C. des Cédantes	1 332 374	10 555 223	10 555 223	-
Etat organismes S.S.	-	243 041	243 041	-
Débiteurs divers	176 098	265 303	265 303	-
TOTAL	2 086 087	11 282 291	11 282 291	-

9. – COMPTE DE REGULARISATION ACTIF

RUBRIQUE	AU 31.12.2011	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2012
Coupons courus non échus	149 349	212 859	149 349	212 859
Provisions frais de gestion de sinistre	813 551	318 243		1 131 794
Différence s/prix remb. à percevoir	20 625	11 141	6 051	25 715
Autres comptes (GCA)	35 927		25 359	10 568
Chges constat. d'avance	3 190	5 385	3 190	5 385
TOTAL	1 022 642	547 628	183 949	1 386 321

La dotation de la provision pour frais de gestion de sinistres afférente à la Mutuelle de Bourgogne et à la partie Jura de la Mutuelle Alsace Lorraine Jura au titre de la survenance 2012 s'établit à 146 K€.

B) P A S S I F

1. – CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUE	AU 31.12.2011	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2012
Fonds d'établissement	3 400 000	1 660 000		5 060 000
Réserve de capitalisation	194 342			194 342
Réserve pour éventualités diverses	1 764 754	523 208	12 762	2 275 199
Résultat de l'exercice	523 208	36 701	523 208	36 701
TOTAL	5 882 304	2 219 909	535 970	7 566 242

L'augmentation du fonds d'établissement du Gamest résulte de la remontée des fonds des nouvelles mutuelles adhérentes au Groupe soit pour la Mutuelle de Bourgogne 600 K€ et pour la Mutuelle Alsace Lorraine Jura 1 060 K€.

2. – PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

RUBRIQUE	AU 31.12.2011	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2012
Provisions pour primes non acquises	6 128 511	2 267 357		8 395 868
Provisions pour sinistres à payer	24 172 836	14 546 962		38 719 798
Prévision de recours à encaisser	- 4 208 210	- 4 595 264		- 8 803 474
Provisions pour frais gestion Sinistre	813 550	318 243		1 131 793
Provisions pour Risques en cours	380 943	975 949		1 356 892
Provisions pour égalisation	400 000			400 000
TOTAL	27 687 630	13 513 247		41 200 877

Les provisions pour sinistres à payer au 31.12.2012 ont été complétées de la provision relative aux sinistres des Sociétés de l'Union antérieurs à leur date d'adhésion au GAMEST et ce en vertu de la caution solidaire apportée par l'Union. Cette inscription s'est faite en contrepartie du reversement au GAMEST des provisions correspondantes par les Mutuelles

concernées, complétées par les éventuels nantissements de leurs précédents réassureurs. Les provisions pour sinistres à payer tiennent également compte d'un mali de **1 078 721 €**.

Les provisions pour sinistres à payer nettes de recours ont augmentées par l'aggravation de la sinistralité du groupe et du fait de l'élargissement du groupe (+ 3 624 K€).

3. – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

RUBRIQUE	AU 31.12.2011	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2012
Provisions pour IFC	12 148	2 444	-	14 592
Provisions médailles travail	10 936	3 136	-	14 072
TOTAL	23 084	5 580	-	28 664

4. – ETAT DES DETTES

RUBRIQUE	AU 31.12.2011	AU 31.12.2012	JUSQU'A 1 AN	DE 1 à 5 ANS
C.C. des Cessionnaires	1 247 449	2 610 289	2 610 289	-
C.C. des Cédantes	721 791	21 399	21 399	-
Autres dettes – Personnel	38 711	40 632	40 632	-
Etat, Org. S.S., Coll. Publ.	137 742	145 519	145 519	-
Créditeurs divers	197 349	290 523	290 523	-
TOTAL	2 343 042	3 108 362	3 108 362	-

5. – DETTES FOURNISSEURS A LA CLOTURE PAR ECHEANCE

RUBRIQUE	30 jours	60 jours	90 jours	120 jours
Fournisseurs	63 628			21 399
Fournisseurs d'immob.				
TOTAL	63 628	-	-	21 399

6. – COMPTES DE REGULARISATION

RUBRIQUE	AU 31.12.2011	AUGMENTATION	DIMINUTION	AU 31.12.2012
Amortiss. différences s/ prix de rembours.	85 282	5 173		90 455
Commissions reçues d'avance du Réassur.	276 344	327 886	276 344	327 886
TOTAL	361 626	333 059	276 344	418 341

7. – ENGAGEMENTS HORS BILAN

– Engagements reçus :

- valeurs reçues en nantissement des réassureurs : **17 327 095 €**

– Engagements donnés : au titre du traité de réassurance entre l'Union et ses cédantes, le GAMEST est caution solidaire envers ses cédantes.

V – INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT (chiffres en euros)

1. – VENTILATION DES PRIMES ACQUISES

RUBRIQUE	AU 31.12.2011	AU 31.12.2012
Primes émises	35 068 624	49 870 373
Variation des P.N.A.	-513 491	- 2 267 357
Variation des PANE	1 233	30 901
Variation primes à annuler	10 892	- 49 747
Variation des provis. pour risques en cours	432 093	- 975 949
Primes acquises	34 999 351	46 608 221

Les primes d'assurance sont relatives à des émissions souscrites en France.

La variation des cotisations acquises 2012/2011 de 33.17% est essentiellement due à l'entrée de la Mutuelle de Bourgogne et à la fusion de la Mutuelle Alsace Lorraine et Jurassurance. A périmètre constant les cotisations acquises augmentent de 10.59%.

2. – VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENT

RUBRIQUE	AU 31.12.2011	AU 31.12.2012
PRODUITS		
Revenu des placements (coupons)	456 996	518 761
Profits de réalisation des placements	72 451	23 576
Reprise Provisions p/ dépréciation durable	224 071	180 137
TOTAL	753 518	722 474
CHARGES		
Dotation provision dépréciation durable	153 121	-
Perte s/réalisation	302 127	50 116
Frais externes de gestion s/placements	69 064	68 813
Dotation sur dépréciation s :Val mobilières	-	23 910
Dotations amortis. des diff. s/ prix remb.	20 167	30 998
TOTAL	544 480	173 837

3. – VENTILATION PAR DESTINATION DES FRAIS GENERAUX ET DES DOTATIONS

RUBRIQUE	AU 31.12.2011	AU 31.12.2012
Frais de sinistre	184 869	278 958
Frais d'administration	49 293	58 421
Frais d'acquisition	113 426	84 866
Autres charges techniques	727 789	873 180
Participation aux bénéf. s/Résultat	10 450 000	8 000 000
Participation prov. égalisation	200 000	-
TOTAL	11 725 377	9 295 425

4. – EFFECTIF

EFFECTIF	AU 31.12.2011	AU 31.12.2012
Directeur Général	1	1
Mandataires sociaux	3	4
Cadres	4	4
Employés	2	3
TOTAL	10	12

5. – REMUNERATION DES SALAIRES ET DES MEMBRES DE L'ORGANE DE DIRECTION

NATURE	AU 31.12.2011	AU 31.12.2012
Salaires bruts	271 359	320 088
Charges sociales	116 464	136 934
Taxe sur salaires	27 836	32 569
Indemnité mandat membres du Directoire	97 200	129 600
TOTAL	512 859	619 191

Le nombre d'heures bénéficiant du droit individuel à la formation au 31.12.2012 s'établit à 348 h.
En 2012 les salariés ont pu bénéficier de 178 h de formation.

6. – VENTILATION DES 3 DERNIERS EXERCICES DE LA CHARGE DES SINISTRES ET DES PRIMES ACQUISES

en K€	ANNEE DE SURVENANCE				
	2008	2009	2010	2011	2012
2010					
Sinistres payés	16 564	18 536	11 699		
Provisions au 31.12	1 173	4 497	11 482		
Charges de sinistres	17 737	23 033	23 181		
Primes acquises	30 742	32 387	32 820		
% S/P	57,70 %	71,12 %	70,63 %		
2011					
Sinistres payés	16 880	19 727	18 713	11 711	
Provisions au 31.12	763	2 186	4 166	8 744	
Charges de sinistres	17 643	21 913	22 879	20 455	
Primes acquises	30 742	32 387	32 820	34 999	
% S/P	57,39%	67,66%	69,71%	58,44%	
2012					
Sinistres payés	17 330	21 813	19 832	20 041	19 529
Provisions au 31.12	496	603	2 134	2 903	20 553
Charges de sinistres	17 826	22 416	21 966	22 944	40 082
Primes acquises	30 742	32 387	32 820	34 999	46 608
% S/P	57,99%	69,21%	66,93%	65,56%	85,84%



COMPTES COMBINÉS 2012

des sociétés d'assurance mutuelle de l'Union

Le Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est est formé des sociétés d'assurance mutuelle suivantes :

- **GAMEST**
6 boulevard de l'Europe – BP 3169
68063 MULHOUSE Cedex
- **MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances"**
8 avenue Louis Jourdan – BP 158
01004 BOURG EN BRESSE
- **MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA**
6 boulevard de l'Europe – BP 3169
68063 MULHOUSE Cedex
- **MUTUELLE D'ASSURANCE DE LA VILLE DE COLMAR**
5 rue Etroite
68000 COLMAR
- **GIE GIGAM**
6 boulevard de l'Europe - BP 3169
68063 MULHOUSE CEDEX
- **LA BRESSE Courtage**
BP 158
01000 BOURG EN BRESSE
- **MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE**
39 rue du Jourdil
74960 CRAN GEVRIER
- **MUTUELLE DE BOURGOGNE**
32 rue de la Préfecture
21000 DIJON
- **JURASSURANCE COURTAGE**
305 rue Jules Ferry
39000 LONS LE SAUNIER
- **ESTASSUR COURTAGE**
16 rue Stanislas
68000 COLMAR



RAPPORT DE GESTION

du GROUPE DES ASSURANCES MUTUELLES DE L'EST

formé des Sociétés d'Assurance Mutuelle de l'Union de Réassurance

Evolutions variables

L'élargissement de l'Union à deux nouvelles mutuelles à compter du 1^{er} janvier 2012 a produit un accroissement de l'activité du Groupe qui atteint un volume de **46 608 K€** de cotisations, soit un bond de **33,17 %**.

Dans le même temps, l'ensemble des cédantes a poursuivi sa dynamique commerciale et contribué à un développement fidèle aux objectifs de croissance, variables d'une mutuelle à l'autre.

- **La Mutuelle Alsace Lorraine Jura**, renforcée par la fusion avec JURASSURANCE, a réalisé un chiffre d'affaires de **25 921 K€** de cotisations acquises progressant ainsi de **55,66 %**, distinguée par une politique de diversification bien intégrée dans l'entreprise.
- **La Mutuelle de l'Est – La Bresse Assurances** a renoué avec un développement positif de ses affaires générant un encaissement de **17 263 K€** en augmentation de **7,16 %** mais dont l'exposition s'est traduite par un déséquilibre technique remettant en question la politique de la cédante soumise à un plan de redressement.
- **La Mutuelle d'Assurance de la Ville de Colmar**, voyant ses cotisations progresser de **10,75 %** à **1 999 K€**, obtient un résultat conforme à la démarche qualitative attachée aux valeurs de cette mutuelle.
- **La Mutuelle d'Assurance Solidaire**, constituée en 2011, n'atteint pas encore ses objectifs. La mutuelle poursuit ses actions de sensibilisation de son marché porteur que sont les partenaires du groupe mutualiste auquel elle offre ses services de diversification. Son encaissement s'élève à **59 K€**.
- **La Mutuelle de Bourgogne**, nouvellement adhérente à l'Union, se concentre sur un redressement de ses activités affectées par un déséquilibre technique. Sa réorientation politique de souscription et de distribution continue de s'appliquer sur un portefeuille dont l'encaissement atteint **2 986 K€**.

Les autres produits d'exploitation sont constitués des frais d'établissement des contrats d'assurance ainsi que des ressources générées par les autres activités annexes des structures du groupe. Ils s'élèvent à **4 028 K€**, progressent de **33 %** et sont confortés par l'apport des nouvelles mutuelles membres de l'Union du GAMEST.

Equilibres fragilisés

La forte croissance des activités d'assurance du Groupe est due à l'apport des cotisations des nouvelles sociétés adhérentes de l'Union en 2012 et dont les profils de risques se forment d'opérations de nature techniquement plus sensibles.

Toutes branches confondues, la charge de prestations et des provisions de sinistres s'élève à **42 355 K€**, une dégradation sévère par la conjonction de plusieurs facteurs portant la sinistralité à un niveau inhabituel (S/P 86 %).

L'alourdissement de la charge des prestations avec un déroulement négatif des provisions antérieures aggrave de fait les charges d'exploitation courantes.

En contrepartie d'une année techniquement hasardeuse, l'année s'est terminée avec une note plus optimiste sur le plan financier. En effet, sous cet aspect, le produit net rendu s'améliore substantiellement à **2 318 K€** et comporte les plus-values de cession sur des opérations immobilières ainsi que les reprises avantageuses de dépréciation d'actif.



Une année compliquée

Au-delà du contexte économique difficile, le secteur de l'assurance voit son niveau de rentabilité diminuer depuis 5 ans.

Au GAMEST, de surcroît, l'année 2012 se présente comme étant la plus affectée techniquement depuis la date de sa création.

Les charges (hors frais de gestion des sinistres) de fonctionnement et de développement des structures du Groupe atteignent **13 227 K€**. L'accroissement de cette charge dû à l'élargissement du Groupe reste toutefois contenu dans un rapport de **24,81 %** en légère diminution. Elles comprennent le coût de gestion des nouvelles structures entrantes qui s'emploient à en diminuer le poids dans leurs projets et leurs objectifs, notamment par la mutualisation des moyens et des services à leur portée.

Alors que les produits financiers offrent une embellie, le résultat net d'exploitation des comptes combinés s'établit en 2012 avec une perte de **3 945 K€**.

Seules les entités sociales du GAMEST et de la MAVIC publient un résultat positif alimentant leurs fonds propres respectivement de **37 K€** et **400 K€**.

La Mutuelle de l'Est la Bresse, la Mutuelle Alsace Lorraine Jura, la Mutuelle d'Assurance Solidaire et la Mutuelle de Bourgogne enregistrent quant à elles des pertes respectivement de **2 343 K€, 1 887 K€, 72 K€** et **74 K€**.

Compte tenu de la dégradation du résultat impactant les comptes des mutuelles réassurées dans l'Union, le Conseil de Surveillance est saisi des plans de redressement exigés par le Directoire aux sociétés d'assurance mutuelle dont le résultat technique de l'exercice est déséquilibré et que celles-ci se sont engagés à appliquer dans leurs politiques de développement et de souscription en 2013. Elles mettront également en œuvre un plan d'économie visant à réduire le poids de leurs charges de gestion.

Enfin, le Directoire a soumis au Conseil de Surveillance la proposition de renforcer en 2013 la protection de l'Union par la souscription d'une couverture de réassurance complémentaire protégeant la rétention du GAMEST.

Les fonds propres du GAMEST se renforcent cependant de **30 %** à **7 566 K€** grâce à la remontée des fonds de Jurassurance et de la Mutuelle de Bourgogne à hauteur de 1 660 K€ lors de leur adhésion à l'Union.

Les fonds propres du GROUPE se bonifient de 4,38 % à **15 485 K€** du fait de l'entrée dans le groupement de Jurassurance, de la Mutuelle de Bourgogne, de Jurassurance Courtage et d'ESTASSUR Courtage.

Une cohésion de groupe

En dépit d'une année difficile, le GAMEST a démontré sa capacité de résistance intra-groupe en comptant sur l'attitude solidaire des mutuelles de l'Union.

L'année 2013 nous conduit à tenir compte des défaillances constatées et à entreprendre les actions visant à corriger la stratégie de croissance et les axes de développement au sein du Groupe.

Accentuer les règles de gouvernance et accélérer la poursuite de la mutualisation des moyens et des ressources constituent pour leur part des principes actés dans l'Union pour renouer avec les performances passées.

Jean-Pierre TSCHIEMBER
Président du Directoire

Benoît STURNY
Président du Conseil de Surveillance

Analyse au niveau des comptes combinés du GAMEST
Chiffres en K€

1 – EXIGENCE DE MARGE**A – Par rapport aux cotisations**

Cotisations émises	49 870		
Cotisations acquises	46 608 =		
Montant le plus élevé	49 870	x 0,18	
			<u>8 977</u>
			TOTAL 1
			8 977

B – Par rapport aux sinistres

Sinistres payés période de référence	76 355		
+ Provisions pour sinistres fin de période	33 970		
– Provisions pour sinistres début de période	<u>23 050</u>		
Charge de sinistres période	87 275		
	Charge annuelle moyenne	29 092	
		x 0,26 =	
			<u>7 564</u>
			TOTAL 2
			7 564

$\frac{\text{Charges de sinistres nettes de cessions}}{\text{Charges de sinistres brutes de cessions}} = \frac{41\,897}{78\,605} = 53,30\%$	4 032
---	--------------

Exigence minimale de marge : 50 % du total le plus élevé **4 785**

2 – ELEMENTS CONSTITUTIFS DE L'EXIGENCE MINIMALE DE MARGE

Fonds d'établissement constitués	7 996
Réserves non engagées	11 434
Résultat de l'exercice	-3 945
Eléments incorporels au Bilan	-2 619
	TOTAL 1
	12 866

Rappel de cotisations variables au titre de l'exercice	2 392
	TOTAL 2
	15 258

La marge de solvabilité en 2012

- Les éléments incorporels relatifs aux investissements informatiques sont substantiellement réduits suite à l'apport en nature des logiciels du GAMEST après constitution le 9 mars 2007 du GIE GIGAM en charge de la gestion et des investissements futurs. Le GAMEST dispose dorénavant de l'application des systèmes et de leur évolution au travers d'une redevance annuelle au GIE.
- Le rappel de cotisations prévu au titre de l'article R 334.3 du Code des Assurances n'est pas nécessaire à l'obtention de la marge. Ce rappel éventuel s'élèverait à 2 392 K€ et son application se traduirait par un appel complémentaire de cotisations de **5,1 %**.
- La marge obtenue au niveau du Groupe représente, en 2012, **269 %** de la marge exigée, hors rappel de cotisation.

Analyse au niveau des comptes combinés au GAMEST
Chiffres en K€

		PROVISIONS TECHNIQUES				AUTRES ENGAG. REGLEM.	TOTAL
		UNION EUROPEENNE			HORS U.E.		
		TRANSPORT	AUTRES AFF. DIR.	ACCEPT.			
PROV. TECHNIQUES DES CONTRATS L 441-1	01						
PROV. D'ASS. VIE DES AUTRES CONTRATS	02						
PROV. POUR PRIMES NON ACQUISES	03			8 410			8 410
PROV. POUR RISQUES EN COURS	04			1 357			1 357
PROV. POUR SINISTRES A PAYER	05			33 970			33 970
PROV. MATHEMATIQUES (NON-VIE)	06						
PROV. POUR PARTICIPATION AUX BENEFIC.	07						
PROV. POUR EGALISATION	08			400			400
PROV. POUR RISQUE D'EXIGIBILITE	09						
AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	10						
RESERVE DE CAPITALISATION	11						
ENGAG. ENVERS INSTITUTIONS PREVOYANCE	12						
DETTES PRIVILEGIEES	13						
DEPOTS DE GARANTIE	14						
RES.D'AMORT.EMPR./RES.POUR CAUTIONN.	15						
TOTAL DES PASSIFS REGLEMENTES (A)	17			44 137			44 137
CREANCES SUR CCR ET FONDS (R332-3-4)	19						
AVANCES SUR CONTRATS (R332-4)	20						
PRIMES OU COTISATIONS (R332-4)	21						
VALEURS CONTRATS A CAP. VAR. (R332-5)	22						
FRAIS D'ACQUISITION VIE (R332-35)	23						
PRIMES NON-VIE (R332-6 ET R332-7)	24						
FRAIS D'ACQUISITION NON-VIE (R332-6)	25						
CREANCES SUR REASSUREURS (R332-7)	26						
AVANCES SUR TRANSPORTEURS (R332-7-1)	27						
CREANCES SUR CEDANTS (R332-8)	28						
ACTIFS MENTIONNES A L'ART. R332-9	29						
RECOURS ADMIS	30						
DIVERS (A DETAILLER)	31						
VAL.COUVR.ENGAG.ENVERS INST.PREVOYANCE	32						
CREANCES SUR DEPOSANTS (R332-10)	33						
VALEURS DEPOSEES EN CAUTIONNEMENT	34						
TOTAL ACTIFS ADMISSIBLES DIVERS (B)	36						
BASE DE DISPERSION VISEE R332-3(A-B)	38			44 137			44 137
PLACEMENTS (1° à 12° DE R332-2)	40			31 557			31 557
DEPOTS (13° DE R332-2)	41			4 583			4 583
INTERETS COURUS PLACEMENTS R332-2	42			401			401
CREANC. GARANT. SUR REASS. (R332-3-3)	43			21 412			21 412
PLACEMENTS ET ASSIMILES (L.40 A 43)	44			57 953			57 953

BILAN COMBINE AU 31 DECEMBRE 2012

ACTIF
Chiffres en K€

	2012	RAPPEL 2011
- ACTIFS INCORPORELS	2 619	1 162
- PLACEMENTS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE	31 557	23 496
- Terrains et constructions	3 456	1 961
- Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation		
- Autres placements	28 101	21 535
- PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	19 381	13 283
- CREANCES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE	6 169	2 892
- AUTRES CREANCES	854	428
- AUTRES ACTIFS	7 380	3 937
- Autres immobilisations financières.....	2	2
- Immobilisations corporelles	876	443
- Autres (banque – trésorerie).....	6 502	3 492
- COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF	1 520	1 176
- Frais d'acquisition reportés.....	1 014	814
- Autres	506	362
TOTAL DE L'ACTIF	69 480	49 949

BILAN COMBINE AU 31 DECEMBRE 2012

PASSIF

Chiffres en K€

	2012	RAPPEL 2011
- CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	15 485	14 886
- Capital social ou fonds équivalents.....	7 996	4 864
- Primes		
- Réserves et résultat combinés.....	7 489	10 022
- Autres		
<i>Dont intérêts des minoritaires</i>	269	
- PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	44 137	27 688
- Provisions techniques vie		
- Provisions techniques non vie.....	44 137	27 688
- PROVISIONS TECHNIQUES EN UC		
- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	561	403
- DETTES NEES DES OPERATIONS D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE	3 848	2 377
- AUTRES DETTES	4 999	4 273
- COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF	450	322
- DIFFERENCES DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	69 480	49 949

ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements reçus :

valeur reçue en nantissement des réassureurs :

21 412 k€

COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ AU 31 DECEMBRE 2012

Chiffres en K€

COMPTE DE RESULTAT	Activité Assurance non vie	Activité Assurance vie	Autres activités	Total 2012	RAPPEL 2011
Primes émises	49 852			49 852	35 081
Variations des primes non acquises	-3 243			-3 243	-81
Primes acquises	46 608			46 608	34 999
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités			352	352	303
Autres produits d'exploitation	4 028			4 028	3 031
Produits financiers nets de charges	2 317		1	2 318	230
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION COURANTS	52 952		353	53 305	38 564
Charges des prestations d'assurance	-42 355			-42 355	-20 990
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-1 068			-1 068	-6 273
Charges des autres activités			-791	-791	-475
Charges de gestion	-13 227			-13 227	-9 653
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES	-56 651		-791	-57 442	-37 391
RESULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE	-3 698		-439	-4 137	1 173
Autres produits nets	2			2	
Résultat exceptionnel	329		-25	304	760
Impôt sur les résultats	-113		-1	-114	-479
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE DES COMBINES	-3 479		-465	-3 945	1 453
Intérêts minoritaires					
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)				-3 945	1 453

ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS DE L'EXERCICE 2012

I. FAITS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, les faits suivants ont concouru à l'évolution des activités et de l'organisation du GAMEST :

- A compter du 1er janvier 2012, la **Mutuelle de Bourgogne** de DIJON a adhéré au GAMEST qui réassure intégralement et assure la caution solidaire de cette mutuelle.
- Les **statuts du GAMEST** ont été modifiés le 19 janvier 2012 et un nouveau Conseil de Surveillance a été constitué.
- La fusion avec transfert du portefeuille de Jurassurance et de la Mutuelle Alsace Lorraine a été confirmée par publication au Journal Officiel du 30 novembre 2012. La nouvelle entité se dénomme **MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA**.
- Le Gie Informatique **GIGAM** a réformé ses statuts et son règlement intérieur tout en recrutant un chef de projet permanent en charge de la gestion du groupe. Une demande d'adhésion au GIE a été formulée par la mutuelle LE RENOM.
- Dans la continuité des travaux de mise en place du dispositif **SOLVA 2**, le GAMEST a poursuivi le développement et la mise en place de l'outil lui permettant de calculer et de suivre son propre capital de solvabilité. L'Union a en outre protégé son système d'informations par l'adoption d'un **PRA** (Plan de Reprise d'Activité) du groupe.

II. INFORMATION SUR LE CHOIX DES METHODES

1. Référentiel comptable

Les comptes combinés du GAMEST sont établis conformément à l'arrêté du 17 janvier 2001, portant homologation du règlement n° 2000-05 du 7 décembre 2000 du Comité de Réglementation comptable relatif aux règles de consolidation et de combinaison des entreprises régies par le Code des Assurances, complété de l'avis C.N.C. n° 00-18 du 20 octobre 2000 relatif à la combinaison ainsi que des différents avis du comité d'urgence relatifs à l'application de cet arrêté. A défaut, s'applique le règlement n° 99-02 du CRC relatif au plan comptable général.

Les comptes combinés du GAMEST sont établis, conformément aux principes comptables généraux applicables en France aux entreprises d'assurance et aux méthodes d'évaluation mentionnées en section III du règlement énoncé ci-dessus.

2. Méthode de combinaison/consolidation

Une combinaison par agrégation est réalisée pour les sociétés d'assurance mutuelle ; le fonds d'établissement correspond au cumul de ces sociétés.

Les sociétés contrôlées de manière exclusive sont considérées par la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote à l'assemblée.

III. INFORMATION SUR LE PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

La présente combinaison est établie entre :

- Le GAMEST, Union de Réassurance
- et les **MUTUELLES ADHERENTES** et leurs filiales :
 - la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances" dont le siège social est à 01004 BOURG EN BRESSE – 8 avenue Louis Jourdan et sa filiale, la Sàrl BRESSE COURTAGE dont le siège social est à 01004 BOURG EN BRESSE – 8 avenue Louis Jourdan
 - la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA dont le siège social est à 68100 MULHOUSE – 6 boulevard de l'Europe et ses filiales : la Sàrl JURASSURANCE Courtage dont le siège est à 39000 LONS LE SAUNIER – 305 rue Jules Ferry et la Sàrl ESTASSUR Courtage dont le siège social est à 68000 COLMAR - 16 rue Stanislas
 - la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR dont le siège social est à 68000 COLMAR – 5 rue Etroite
 - le GIE GIGAM dont le siège social est à 68100 MULHOUSE – 6 boulevard de l'Europe.
 - la MUTUELLE D'ASSURANCE SOLIDAIRE dont le siège social est à 74960 CRAN GEVRIER – 39 rue du Jourdil.
 - La MUTUELLE DE BOURGOGNE dont le siège social est à 21000 DIJON – 32 rue de la Préfecture

IV. INFORMATIONS SUR LES MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

Les principes et modes d'évaluation retenus sont ceux définis par le Code des Assurances et lorsque ledit Code ne le prévoit pas, par ceux appliqués par le Plan Comptable Général.

1. Immobilisations incorporelles

- Ce poste comprend :
 - le coût des "pas-de-porte »,
 - le coût des portefeuilles figurant au bilan pour leur coût d'achat. Si à la clôture de l'exercice, la valeur du portefeuille est inférieure au prix de reprise, une provision est constituée.
La valorisation du fonds Estassur dans les comptes combinés a été basée sur des données prévisionnelles tenant compte à la fois d'une évolution du Chiffre d'affaire et de la réorganisation de la structure;
 - le coût des logiciels informatiques
- Le mode de calcul des amortissements des logiciels n'est pas identique dans les comptes du GIGAM ou des mutuelles. En effet :
 - les progiciels et matériels informatiques des mutuelles sont amortis sur une durée de 3 ans
 - les logiciels du GIGAM sont amortis sur 5 ans.

Cette divergence s'explique par la nature des logiciels concernés et leurs durées de vie.
- Le coût d'achat des portefeuilles est comparé à la valeur portefeuille des contrats d'origine encore en vigueur au 31/12/2012, la dépréciation correspondant à l'écart.

2. Placements immobiliers

Les règlements du comité de la Réglementation Comptable CRC n) 2002-10 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et les règlements CRC n° 2004-06 relatifs à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, sont appliqués depuis le 1er janvier 2005.

Les nouveaux principes généraux et modalités d'application ont été appliqués en ce qui concerne :

- l'approche par composants qui consiste à différencier les éléments constitutifs d'un actif lorsque ceux-ci ont des durées ou des rythmes d'utilisation différents de l'immobilisation dans son ensemble
- les durées d'amortissement qui sont déterminées en fonction de la durée économique estimée du bien.

Pour l'ensemble des actifs immobiliers, il a été défini les composants et les durées d'amortissement suivants :

Composants	Durées retenues linéaires
Structure / gros œuvre	80 à 120 ans
Façades / Toitures	30 ou 35 ans
Installations Générales et Techniques	25 ans
Agencements	15 ans

La valeur de réalisation des immeubles est déterminée à partir d'expertises quinquennales.

3. Autres Placements

Les placements sont enregistrés à leur prix d'acquisition. Pour les obligations, la différence entre celui-ci et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement.

En fin d'exercice, la valeur de réalisation correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire.

Pour les actions en situation de moins-value durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

Pour les obligations, une provision pour dépréciation serait constituée si le débiteur ne serait pas en mesure de respecter ses engagements.

La zone euro traverse une crise liée à la dette souveraine dans plusieurs pays à cause de l'accumulation de déséquilibres financiers, budgétaires et économiques excessifs.

S'ajoute à cette crise, une croissance économique déportée vers les pays émergents qui est de nature à complexifier le retour aux équilibres budgétaires et rendent les banques très frileuses dans leur rôle de soutien aux entreprises.

Les conséquences pour l'activité financière du GAMEST sont ressenties au niveau des investissements en "taux" que nous privilégions mais dont le rendement s'amenuise, aussi au niveau de nos placements actions, marché sur lequel nous prenons de la distance suite aux dépréciations enregistrées depuis 2008. Quant à notre exposition aux dettes souveraines, elle est limitée au Portugal pour un montant de 497 K€.

4. Investissement informatique

L'Union de Réassurance n'est plus détentrice des logiciels informatiques développés pour son compte et acquis par ses soins.

Cette charge est désormais transférée au GIE GIGAM constitué à cet effet en 2007.

Dans le cadre des conventions passées avec le GIE GIGAM, les logiciels sont mis à la disposition des Sociétés d'assurance mutuelle adhérentes moyennant une redevance annuelle adaptée à la configuration de leurs équipements.

5. Créances

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable.

Les créances nées d'opérations d'assurance regroupent principalement les soldes débiteurs des comptes des assurés ainsi que les primes acquises et non émises.

6. Autres actifs

Les autres actifs se composent principalement des immobilisations corporelles d'exploitation. Les actifs corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel selon des durées variant de 4 à 10 ans.

7. Comptes de régularisation actif et passif

Les postes comptes de régularisation actif et passif se composent principalement des intérêts et loyers courus non échus, des frais d'acquisition reportés, des charges constatées d'avance et régularisations diverses.

8. Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition sont reportés de manière identique aux primes.

9. Réserve de capitalisation

Cette réserve est classée dans les fonds propres combinés du Groupe. Les dotations et reprises des Mutuelles à la réserve de capitalisation sont annulées par résultat dans les comptes combinés.

La promulgation de la loi de finances 2013 impose aux entreprises d'assurance et de réassurance de constituer une dette d'impôt « exit tax » sur la réserve de capitalisation.

Au niveau groupe cette taxe complémentaire s'est élevée à 16 755 €.

10. Provisions techniques

Les provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

Provisions pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises constate, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des cotisations émises et restant à émettre qui se rapporte à la période comprise entre la date prochaine échéance de cotisation ou à défaut le terme du contrat.

Provisions pour sinistre

Ce sont des provisions correspondant à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés.

Les prévisions de recours sont estimées en fonction du degré de recouvrabilité.

Une provision de gestion est destinée à couvrir les frais futurs liés aux sinistres en suspens. Cette provision tient compte des coûts internes du Groupe.

Autres provisions techniques

- ◆ *Provisions pour risques en cours*

Le calcul est effectué par méthode statistique globalement pour chaque catégorie d'assurance. Elle représente les pertes futures, c'est-à-dire la part des sinistres frais de gestion inclus qui excède la fraction de prime reportée sur l'exercice suivant et les exercices ultérieurs.

- ◆ *Provisions d'égalisation*

Les provisions d'égalisation, destinées à faire face aux fluctuations de la sinistralité afférentes à certains risques ont été dotées à hauteur de 200 K€ au titre du risque **Catastrophes Naturelles** au cours de l'exercice 2005

La provision constituée en 2006 et 2007 au titre du risque **Tempête** et reprise en 2010 suite aux événements climatiques a été reconstituée au 31/12/2011 à hauteur de 200 K€.

- ◆ *Provisions pour Risques d'Exigibilité*

Destinée à faire face aux engagements dans le cas de moins-values latentes des actifs mentionnés à l'article R 332-20, la provision pour risques d'exigibilité (P.R.E.) est calculée selon les dispositions de l'article R 332-5-1 modifié par l'article 211 du décret 2003-1236 du 22 décembre 2003.

Cette provision inscrite dans les comptes sociaux est, le cas échéant, éliminée dans les comptes combinés.

11. Provisions pour risques et charges

Elles sont déterminées par chaque Mutuelle combinée. Ces provisions sont destinées à faire face à certains risques et charges nettement précisées quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables.

Les provisions pour risques et charges comprennent les provisions pour impôts différés, les provisions pour litiges, les provisions pour indemnités de fins de carrière et autres provisions pour risques et charges.

En matière d'indemnité de fin de carrière, l'ensemble des engagements du Groupe vis-à-vis de ses salariés en activité est couvert soit par la souscription de contrats collectifs d'assurance, soit par une provision correspondant à la charge non couverte, conformément à la méthode dite préférentielle.

Au 31.12.2012 la provision pour indemnité de fin de carrière comptabilisée par l'ensemble des mutuelles s'établit à 371 k€.

12. Impôts différés

Les impôts sur les bénéfices regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés. Une différence temporaire, source d'impôt différé, apparaît dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

En cas de situation nette fiscale passive, les impôts différés sont systématiquement comptabilisés par exercice estimé d'exigibilité. En revanche, en cas de situation nette fiscale active, un impôt différé n'est comptabilisé que lorsque la société anticipe des résultats fiscaux bénéficiaires suffisamment importants pour permettre de couvrir l'imposition différée.

Par prudence, il a été décidé de ne pas activer la fiscalité différée s'établissant au 31.12.2012 à 1 627 K€ (145 K€ au 31.12.2011). Ce montant se décompose comme suit :

- 1 442 K€ au titre de différences temporaires
- 185 K€ au titre du report de déficit.

13. Autres activités

Les autres activités représentent l'activité courtage du Groupe et l'activité informatique du GIE GIGAM.

V. ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS INTRA-GROUPE

Sont éliminées les opérations intra-groupe suivantes :

- ◆ les comptes courants enregistrant notamment l'utilisation de biens et services communs
- ◆ les facturations de prestations réciproques entre le GAMEST, les cédantes et le GIE GIGAM
- ◆ les opérations de réassurance intra-groupe
- ◆ la participation au bénéfice.

VI. PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

Le Groupe GAMEST présente des comptes combinés en application de la réglementation qui prévoit que lorsque des entreprises d'assurance constituent un ensemble dont la cohésion ne résulte pas de lien en capital, l'une d'elles doit établir et publier les comptes combinés.

Une convention de combinaison a été signée le 26 avril 2006 entre le GAMEST et la Mutuelle de l'Est "La Bresse Assurances" et sa filiale la Bresse Courtage, la Mutuelle Alsace Lorraine et la Mutuelle d'Assurance de la Ville de Colmar.

Le GIE Informatique GIGAM constitué entre les membres du GAMEST et en association parallèle avec d'autres Sociétés d'assurance mutuelle est intégré dans la combinaison des comptes. La convention régulière a été signée à cet effet le 15.11.2007.

A compter du 1er janvier 2012, la **Mutuelle de Bourgogne** de DIJON a rejoint le Groupe. Elle est intégrée dans la combinaison des comptes.

La fusion avec transfert du portefeuille de Jurassurance et de la Mutuelle Alsace Lorraine a été confirmée par publication au Journal Officiel du 30 novembre 2012. La nouvelle entité se dénomme **MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA**. La filiale de Jurassurance : **Jurassurance Courtage** a également été reprise lors de la fusion. Elle intègre la combinaison des comptes.

La SARL ESTASSUR Courtage rejoint également le groupe à travers le rachat de parts par la Mutuelle Alsace Lorraine Jura à effet du 4 décembre 2012.

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a ainsi fait l'acquisition de 539 parts sur un total de 900 parts pour un coût d'acquisition de 416 520 €.

Au 31.12.2012 il a été constaté un écart d'acquisition positif de 24 k€, cet écart sera amorti à compter de 2013 compte tenu d'une date d'acquisition proche de la clôture des comptes 2012.

Cette acquisition a pour conséquence l'intégration globale d'Estassur dans les comptes combinés du GAMEST.

A cet titre le fonds de commerce d'Estassur sans valeur au bilan a été évalué dans le cadre des comptes combinés à 906 k€ et a entraîné la comptabilisation d'un écart d'évaluation net d'IS de 604 k€. L'écart d'évaluation sera amorti à compter de l'exercice 2013.

Compte tenu de la date d'acquisition des parts Estassur 4 décembre 2012, le résultat de la SARL n'a pas été repris dans le résultat des comptes combinés au 31.12.12.

VII. CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué au cours de l'exercice.

VIII. PERSPECTIVES – AUTRES INFORMATIONS

La réédition régulière d'exercices techniquement déséquilibrés a mis en évidence une instabilité liée à des surexpositions de risques ou encore à une absence de volumes nécessaires pour assurer le jeu de la mutualisation par nature ou par domaine d'activité.

Les résultats de 2012 exigent de réagir pour garantir davantage de fiabilité des activités réassurées par le GAMEST.

Des ajustements et des redressements sont ainsi planifiés dans 3 mutuelles du Groupe. Ces actions visent à corriger les politiques et règles de souscription, les axes de développement et la qualité des canaux de distribution.

Un plan d'économie est à mettre en œuvre pour réduire les charges de gestion. Cette démarche sera également assurée par l'intensification de la mise en commun de nouveaux services.

Parallèlement, le GAMEST a renforcé ses propres protections de réassurance par la souscription d'un complément de couverture agissant en 2013 sur les priorités conservées au titre des programmes non proportionnels dans l'intervalle d'une reconsidération de l'architecture de réassurance du Groupe à échéance 2014.

NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTES COMBINÉS 2012

Chiffres en K€

BILAN

Immobilisations incorporelles :

Valeurs brutes

	31.12.2011	31.12.2011 Sociétés entrantes	Acquisitions	Cessions	31.12.2012
Frais d'établissement					
Droits au bail		113		33	80
Logiciels	3 946	269	244	150	4 309
Autres actifs incorporels			9		9
Fond commercial	233	434	1 215	110	1 772
TOTAL	4 179	816	1 468	293	6 170

Placements immobiliers :

Valeurs brutes

	31.12.2011	31.12.2011 Sociétés entrantes	Acquisitions	Cessions	31.12.2012
Constructions	3 043	1 351	1 308	826	4 876
Terrains	253	65	229	22	525
TOTAL	3 296	1 416	1 537	848	5 401

Actifs corporels d'exploitation :

	31.12.2011	31.12.2011 Sociétés entrantes	Acquisitions	Cessions	31.12.2012
Mobilier/Matériel	744	441	70	257	998
Dépôts versés		6	2		8
Véhicules de transport		46		26	20
Immobilisations en cours			46		46
Agencements	1 014	200	291	190	1 315
TOTAL	1 758	693	409	473	2 387

Amortissements :

	31.12.2011	31.12.2011 Sociétés entrantes	Acquisitions	Reprises	31.12.2012
Immobilisations incorporelles	3 017	426	303	195	3 551
Actif immobilier	1 331	969	197	552	1 945
Immobilisations corporelles d'exploitation	1 314	407	152	362	1 511
TOTAL	5 662	1 802	652	1 109	7 007

Autres immobilisations et placements :
(BRUT)

	31.12.2011	31.12.2011 Sociétés entrantes	Acquisitions	Cessions	31.12.2012
Placements immobiliers	879				879
Actions cotées	3 628		689	511	3 806
Obligations cotées	10 616	3 610	2 076	2 329	13 973
Autres valeurs		2			2
Prêts	192		122	140	173
Actions / parts /OPCVM	4 331	363	3 297	6 204	1 786
Comptes à terme	6 555	2 297	8 596	9 260	8 188
Dépôts auprès des établis. De crédit					
Placements dans les entreprises liées					
Titres de participation	5	1	2		8
TOTAL	26 205	6 273	14 782	18 444	28 815
Provision pour dépréciation	1 099	6	311	702	714
NET	25 107	6 267	14 471	17 742	28 101

Placements avec estimation et valeur de réalisation

	Prix d'achat	correct.val. et prov. Dépreciat.	Valeur nette au bilan	Estimation et valeurs de réalis 31.12.12
Placements immobiliers	879	2	877	958
Actions cotées	3 806	649	3 157	3 255
Obligations cotées	14 107	141	13 966	14 521
Autres valeurs	2		2	2
Prêts	173		173	173
Actions / parts /OPCVM	1 786	55	1 730	1 786
Comptes à terme	8 188		8 188	8 188
Dépôts auprès des établis. De crédit				
Titres de participation	7		7	7
Placements dans entreprises liées				
Terrains et constructions	5 401	1 945	3 456	7 744
TOTAL	34 349	2 792	31 556	36 636

Créances

	31.12.2011	31.12.2011 Sociétés entrantes	Augm.	Dimin.	31.12.2012
Part dans PNA	2 051	1 265	2 359	3 189	2 486
Part dans les SAP	11 114	6 296		996	16 414
Part provision pour risques en cours	118		363		481
TOTAL	13 283	7 561	2 722	4 185	19 381

Capitaux propres :

Rubrique	Fonds établis.	Réserve	Résultat	TOTAL
Fonds propres au 31 12 2011	4 864	8 568	1 453	14 885
Affectation du résultat		1 453	- 1 453	0
Résultat de l'exercice 2012			-3 945	-3 945
Augmentation Fonds d'Etablissement	1 664			1 664
Entrée JURASSURANCE-MDB- JURASSURANCE Courtage – ESTASSUR Courtage	1 468	1 498		2 966
Exit Tax		-15		-15
Ristourne aux sociétaires		-70		-70
Fonds propres au 31.12.2012	7 996	11 434	-3 945	15 485

Dont part des minoritaires dans les capitaux propres : 269 k€

Contributif capitaux propres :

	MALJ	MDE	MAVIC	MAS	SMAB	GAMEST	BRESSE Courtage	JURA Courtage	EST ASSUR	GIE GIGAM	TOTAL
Fonds propres au 31.12.2011	2 664	1 639	4 482	260		5 398	161			282	14 886
Ristourne sociétaires			-70								-70
Augmentation Fonds propres	1 838			4	931	1 660		11	269	-84	4 629
Exit tax	-2					-13					-15
Résultat 2012	-1 776	-2 195	416	-54	19	109	20	45	15	-543	-3 945
Fonds propres au 31.12.2012	2 724	-556	4 828	210	950	7 154	181	56	284	-345	15 485

Provisions techniques :

	31.12.2011	31.12.2011 Sociétés entrantes	Augm.	Dimin.	31.12.2012
Provisions pour Sinistres à payer	24 173	8 655	9 477	343	41 963
Prévisions pour recours à encaisser	-4 208	-566	-4 432	-15	- 9 193
Provisions pour primes non acquises	6 129	1 269	4 206	3 193	8 410
Provisions pour risques en cours	381	11	976	11	1 357
Provisions pour frais de gestion sinistre	814	93	292	1	1 198
Provision pour égalisation	400				400
TOTAL	27 689	9 462	10 519	3 533	44 137

Etats des provisions pour risques et charges :

	31.12.2011	31.12.2011 Sociétés entrantes	Augm.	Dimin.	31.12.2012
Provision pour indemnité de fin de carrière	245	36	95	5	371
Autres provisions	104	147		155	96
Provision Médailles du travail	55	25	14		94
TOTAL	404	208	109	160	561

Créances et dettes d'exploitation :

Créances

	31.12.2011	31.12.2011 Sociétés entrantes	31.12.2012	jusqu'à un an	de un à cinq ans
Créances nées d'opérat. d'assurance directe	2 370	328	4 303	4 303	
Créances nées d'opérat. de réassurance	522	303	1 868	1 868	
Etat, organis. Sécu. Soc.et collect.publiques	103	2	548	457	91
Personnel	10		21	6	15
Débiteurs divers	315	256	283	283	
TOTAL	3 320	889	7 023	6 917	106

Dettes

	31.12.2011	31.12.2011 Sociétés entrantes	31.12.2012	jusqu'à un an	de un à cinq ans
Dettes nées d'opérations d'ass. Directes	1 111	286	1 088	1 088	
Dettes nées d'opérations de réassurance	1 265	1 448	2 734	2 727	7
Dépôts espèces	1	55	26	24	2
Dettes envers les établissements de crédit	1 310	171	1 920	1 920	
Personnel	584	78	376	376	
Etat, organismes Sécurité Sociale	1 065	185	1 474	1 474	
Sociétaires – Ristournes à répartir	121		141	141	
Autres emprunts et espèces locataires	27	64	28	28	
Créditeurs divers	1 166	386	1 060	1 059	1
TOTAL	6 650	2 673	8 847	8 837	10

Compte de régularisation actif et passif :

Actif

	31.12.2011	31.12.2011 Sociétés entrantes	Augm.	Dimin.	31.12.2012
Intérêts et loyers courus et non échus	213	156	401	369	401
Frais acquisition reportés	814	251		51	1 014
Prix de remb. A percevoir s/ val. mobilières					
Autres comptes	36	10	13	35	24
Prov. Fr. gestion sin. Ch. Cédantes			1		1
Charges constatées d'avance	112	14	112	158	80
TOTAL	1 175	431	527	613	1 520

Passif

	31.12.2011	31.12.2011 Sociétés entrantes	Augm.	Dimin.	31.12.2012
Amortiss. Des diff. sur les prix de rembours.					
Autres comptes		48	5		53
Produits constatés d'avance	45		66	42	69
Commissions reçues d'avance du réass.	276		328	276	328
TOTAL	321	48	399	318	450

Au niveau des comptes combinés, les surcotes et décotes ont été reclassées dans les placements financiers correspondants.

COMPTE DE RÉSULTAT

Primes

Ventilation des primes acquises	2011	2012
Primes émises	35 069	49 870
Variation des primes acquises non émises	1	31
Variation des primes à annuler	11	-50
Variation des primes non acquises	-514	-2 267
Variation des provisions pour risques en cours	432	-976
TOTAL des primes acquises	34 999	46 608

La variation des cotisations acquises 2012/2011 de 33.17% est essentiellement due à l'entrée de la Mutuelle de Bourgogne et à la fusion de la Mutuelle Alsace Lorraine et Jurassurance. A périmètre constant les cotisations acquises augmentent de 10.59%.

Ventilation des primes cédées	2011	2012
Primes émises	-15 324	-22 463
Variation des primes acquises non émises		
Variation des primes à annuler		
Variation des primes non acquises	-311	1 629
Variation des provisions pour risques en cours	-217	363
TOTAL des primes cédées	-15 852	-20 471

Cotisation par catégorie

	Dommag. corporels contrats individ.	Auto	Dommages aux biens		Cat. Nat.	R.C. Générale	P.J. Assist. P.P. Diverses	TOTAL GENERAL
			Part.	Prof. et Agric.				
Primes et Access. émis	2 579	6 670	18 448	8 547	2 611	353	10 662	49 870
Primes à émettre nettes d'annulation Clôture	-1	-3	-7	-3	-1		-4	-19
- Primes à émettre nettes Ouverture								
Sous-total (primes nettes)	2 578	6 667	18 441	8 544	2 610	353	10 658	49 851
Prov. Primes non acquises Clôture avec PREC	104	142	4 940	1 146	522	57	2 841	9 752
Prov. Primes non acquises ouverture	92	140	3 381	946	433	53	1 464	6 509
Primes acquises	2 566	6 665	16 883	8 344	2 521	349	9 280	46 608

Autres produits techniques

Autres produits techniques	2011	2012
Autres produits techniques	3 032	4 028
Produits techniques cédés		
Autres produits techniques nets	3 032	4 028

L'augmentation de 32.87 % des autres produits techniques est essentiellement due à l'entrée de la Mutuelle de Bourgogne et à la fusion de la Mutuelle Alsace Lorraine et Jurassurance. A périmètre constant ces autres produits techniques s'améliorent de 17.51%.

Sinistres BRUT

Charges des sinistres	2011	2012
Prestations et frais payés	20 952	34 468
Charges des provisions pour sinistres	-2 268	5 027
Autres charges de gestion	2 106	2 860
Total des charges de sinistres	20 790	42 355

La charge de sinistres 2012 relative aux entrantes s'établit à 5 583 k€.

CESSIONS

Charges sinistres cédées	2011	2012
Prestations et frais payés	9 462	17 327
Charges des provisions pour sinistres	-2 081	-944
Total des sinistres cédés	7 381	16 383

Charges de gestion

	2011	2012
Frais de sinistres	2 106	2 860
Frais d'acquisition	4 463	6 374
Frais d'administration	3 796	5 080
Autres charges techniques	1 394	1 773
Participation aux bénéfices s/Résultat		
TOTAL	11 759	16 088

Les charges de gestion varient du fait de l'adhésion de nouvelles mutuelles, cependant le taux de chargement (Charges de gestion / Cotisations acquises) augment plus sensiblement et passe de 27.58 % à 28.38 % en 2012.

Ventilation des produits et charges de placements :

	2011	2012
Produits		
Revenus des placements	892	1 353
Profits de réévaluation	1	4
Profits de réalisation :		
– sur valeur mobilière	112	164
– sur immeuble		917
Intérêts bancaires et Prêts	11	17
Reprise provision dépréciation placements	564	724
Autres produits de placements		41
Produits diff. remboursement à percevoir	2	24
	1 582	3 244
Charges		
Intérêts sur emprunts	31	44
Dotations réserve de capitalisation		20
Frais externes gestion sur immeubles et titres	120	105
Frais internes de gestion sur placements	70	95
Dotations provision pour charges	57	
Dotations provision dépréciation durable	676	311
Perte sur cession valeurs mobilières	335	154
Amortissement des différences de prix de remboursement.	27	112
Amortissement. Imm. dotations prov. dépréciation placements	36	85
TOTAL	1 352	926

Produits et charges exceptionnels

	2011	2012
Produits		
Profits ex. antérieurs (récupération charges)		
Cession droit d'exploitation de portefeuille	630	293
Profits exceptionnels divers	242	429
TOTAL	872	722

Charges		
Pertes ex. antérieurs (créances)		
VNC des actifs cédés		116
Achat portefeuille agent/courtiers	94	251
Charges exceptionnelles diverses	17	51
TOTAL	112	418

Ventilation des charges de personnel

Nature	2011	2012
Salaires bruts	2 017	2 705
Charges sociales	929	1 211
Taxes sur salaires	210	276
TOTAL	3 156	4 192

Rapportées aux cotisations acquises, les charges de personnel stagnent à 9 %.

Commissions d'assurance directe

	2011	2012
Commissions	5 977	8 152

Le taux de commissions sur les primes acquises passe de 17.08% en 2011 à 17.49% en 2012

Preuve d'impôts

	2012
Résultat net de la combinaison avant impôts :	-3 831
Taux d'impôt : 33,33 %	
Produit théorique d'impôt :	-1 277
Différences permanentes	1 394
Différences temporaires	14
Différentiels de taux d'imposition	-7
Différentiels sur retraitement de consolidation	-10
Charge effective d'impôt	114

Effectif au 31 décembre	2011	2012
Cadres	19	25
Mandataires sociaux	3	4
Employés	33	41
TOTAL effectif	55	70

Les mutuelles entrantes ont un effectif de 14 personnes au 31.12.2012 .

Autres activités	2011	2012
Produits	303	352
Charges	475	791

Contrôle des comptes

Le montant total des honoraires facturés au titre de l'exercice 2012 s'est élevé à **162 422 €**.

Cette charge est scindée entre d'une part le contrôle légal des comptes du GAMEST réalisé par les Commissaires aux Comptes dans le cadre de leurs mandats pour 114 006 € et d'autre part les autres prestations afférentes à Solvency 2 pour 48 416 €.

En application des dispositions de l'article R 322-55-5 du Code des Assurances relatif à l'administration des sociétés d'assurance mutuelle, sont mentionnés comme suit les autres mandats exercés par les dirigeants du GAMEST :

AU DIRECTOIRE :

M. Jean-Pierre TSCHIEMBER, Président du Directoire,

Mme Marie-Serge CHABIDON, membre,
Directeur Général de la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR

M. Michel VIEL, membre,
Directeur Général de la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances"

Mme Marie-France VUSCHNER, membre,
Directeur Général Adjoint de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA

M. Vincent ZWENGER, membre,
Directeur Général de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA

AU CONSEIL DE SURVEILLANCE :

M. Jean-Jacques BENON, Président de LA MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances"
Cogérant GFA DU PRIEURE

Me Dominique GRUNENWALD, Président de la MAVIC,
Administrateur de la CMDP BARTHOLDI,
Président d'Honneur et membre de droit du Conseil d'Administration de l'UNPI, Membre du CESA

M. Pierre PERDRIX, Administrateur de LA MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances"
Administrateur de ROVIP SA
Administrateur de BOURG HABITAT

M. Benoît STURNY : Président de BSI Conseil,
Président du GIE GIGAM
Vice-Président de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA

M. Paul TAILLANDIER, Président de la MUTUELLE DE BOURGOGNE

M. Claude WITZ : Administrateur de SLE,
Administrateur de la Société PREMIUM AUTOMOBILE
Président de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA.

NOTES



Siège social : 6 bd de l'Europe – BP 3169 – 68063 MULHOUSE Cedex – Tél. 03 89 35 49 49 Fax 03 89 35 49 50
www.gamest.fr